

horreur le monopole, ne voient pas de meilleur moyen d'assurer la survivance du régime. C'est pourquoi, à mon sens, les petites entreprises devraient recevoir du ministre quelque soulagement. Je l'invite à y songer. En parlant ici de petites entreprises, je ne fais pas d'exception. On m'a demandé si j'inclus aussi le cultivateur. Eh bien, oui; je vise tous les petits entrepreneurs, toutes ces petites entreprises qui tombent sous le coup de la loi de l'impôt sur les sociétés. Me dispensant encore une fois d'indiquer des chiffres, j'ose dire que là où les recettes sont placées dans l'entreprise, là où il n'est pas à craindre qu'elles servent à relever le niveau de vie des propriétaires mais où, au contraire, elles servent à assurer plus d'emploi et plus de production, il y aurait lieu de laisser un certain montant libre d'impôt, de se contenter d'un taux de 5 p. 100 sur une tranche supérieure, puis de 10 et, enfin, de 15 p. 100 sur d'autres plus élevées, de sorte que le montant global à verser reste encore relativement modeste. J'y reviens, une telle mesure comporterait assurément de grands avantages. Sans prévoir quel en serait le coût, on peut supposer dès maintenant qu'il serait minime.

Jusqu'ici on s'est préoccupé de savoir comment on va partager le gâteau. Comment va-t-on le diviser? Voilà ce qu'on se demande. Mais je passe à une question bien plus importante, au moins sous certain rapport, parce que, selon moi, le bien-être de la population dépend surtout des décisions du Gouvernement. En effet, qu'on le veuille ou non, le Gouvernement se mêle à tout propos de nos affaires. La qualité bonne ou mauvaise des mesures qu'il adopte, puisqu'il en adopte toujours de très importantes, nous intéresse donc au plus haut point.

Je passe à la question du commerce. Il serait puéril de perdre notre temps à redire l'importance du commerce pour le pays. Le 9 décembre dernier, le premier ministre a inauguré le débat sur les accords de commerce de Genève. Coïncidence malheureuse, ces accords ont été annoncés presque le même jour, sinon le jour même où on nous faisait également part d'un véritable mascaret d'embargos, de permis, de contingents et le reste, en un mot de toutes les mesures que le ministre des Finances a sincèrement sans doute répudiées l'autre jour, mais qu'on nous a imposées tout de même. C'est donc dire que le Gouvernement s'est vu, au point de vue commercial, dans l'obligation de reprendre d'une main ce qu'il donnait de l'autre.

Dans le présent cas, il semble que le premier ministre a raté son coup, son sens habituel de l'opportunité ayant fait défaut. Le

premier ministre a bien voulu récemment donner des conseils,—d'une manière aimable comme dirait le ministre du Travail,—à mon chef. Voici ce qu'il a dit, comme en font foi les *Débats* du 14 mai dernier :

Si l'honorable député veut bien me permettre de lui donner un conseil, je lui ferai remarquer qu'il est toujours sage d'essayer de prévoir toutes les réactions possibles avant qu'elles ne surgissent. En agissant ainsi, on évite des embarras inutiles quand arrive le moment important.

Je suis porté à croire que le premier ministre considère les événements de l'automne dernier comme l'une des rares exceptions à l'heureuse règle qu'il s'est donnée de toujours suivre ses propres conseils. Si le premier ministre se sentait gêné lorsqu'il a fait la déclaration relative aux accords de Genève, je ne m'en suis pas rendu compte. Il est regrettable qu'il ait alors prononcé un discours politique de premier ordre et non le genre d'allocution à laquelle je m'attendais. J'aurais voulu qu'il écarte des accords de Genève toute considération d'ordre politique, mais il a fait tout le contraire.

En entamant la discussion, le premier ministre s'est exprimé ainsi, comme en fait foi le *hansard* du 9 décembre 1947 :

Je suis particulièrement enchanté de ce que l'accord est absolument conforme au programme préconisé par le parti libéral canadien depuis l'époque de sir Wilfrid Laurier,...

J'ai constaté avec regret qu'on semble oublier Alexander Mackenzie et Edward Blake. J'espère que cela ne signifie pas qu'on oubliera aussi sir Wilfrid Laurier. De toute façon, c'est ce qu'a dit le premier ministre. Il poursuivait en ces termes :

...et qu'il me soit donné d'en faire part au Parlement. Le parti libéral a toujours été à l'avant-garde lorsqu'il s'est agi de lutter pour une plus grande liberté commerciale.

Plus loin, il ajoutait :

Notre parti a toujours cru que la prospérité repose inévitablement sur le commerce international pratiqué sur une grande échelle dans tous les domaines.

A la lumière de ces assertions, il est intéressant d'examiner le budget de 1930 car, si je ne m'abuse, il proposait les plus fortes majorations tarifaires depuis 1878. Nous nous rappelons tout aussi les droits de douanes dont étaient frappés les tuyaux d'acier à l'automne de 1945. Malheureusement, le premier ministre était alors absent. Autant que nous puissions voir, il y avait alors désaccord au sein du parti. De toute façon, on n'a pas donné suite à la majoration des droits douaniers. Peut-être la grosse voix de Winnipeg a-t-elle dicté cette ligne de conduite, mais il est inutile d'enquêter là-dessus maintenant.